



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

Avenir de la langue française

Journal de l'association *Avenir de la langue française*

n°72 – décembre 2020

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

L'Éditorial d'Albert Salon

Le sommaire est en page 3

Remettons la langue française au cœur de notre identité !

Tel est le titre de l'article du député Pierre-Yves Bournazel publié le 17 septembre par *Marianne*, dirigé par Natacha Polony, prix Richelieu de *Défense de la Langue française*, membre de notre *Académie de la Carpette anglaise* et du *Tapis Rouge*.

Il s'agit bien du projet nécessaire de « reconquête républicaine » dont nos associations demandent depuis des décennies la mise en œuvre par notre classe politique. Celle-ci, droguée à l'anglo-américain, oublie, parfois déteste, le rôle du français dans la solidité de l'unité nationale. Son attitude est pire à l'égard de la francophonie mondiale et de son *Organisation internationale (OIF)* de 88 membres ayant à sa tête la Conférence de ses chefs d'État et de gouvernement, dont le nôtre, et la Secrétaire générale rouandaise, Louise Mushikiwabo.

Cet article bienvenu vient après d'autres dans le même sens : de Mme Louise Mushikiwabo dans *Le Monde* du 7 février 2020 et, tout récemment : de M. Feltin-Pallas dans *L'Express*, de Jean Quatremer dans *Libération*. Alors que l'*Association des Journalistes européens (AJE)* a publié (« L'anglais à 100%, c'est non ! ») son hostilité à la promotion « fédéralisante et vassalisante » (post-Brexit !) de l'anglais comme « **langue commune** » des institutions de l'UE.

Ce sursaut de résistance à l'hégémonie de l'empire et de l'anglais en UE doit beaucoup à la campagne lancée en février par *ALF* et 23 associations, puis par le *Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF)* créé par elles le 18 juin, avec 104 hautes personnalités attachées à la France et à sa langue.

Ce Haut Conseil a prié aussitôt de nombreux parlementaires et médias de s'opposer à cette « langue commune » abolissant de fait le « règlement n°1 de 1958 modifié » de l'Union, qui réglait le statut des langues officielles et de travail. Puis le *HCLFF*, à la quasi-

unanimité de ses membres, a signé le 14 septembre une lettre ouverte au Président de la République, à de nombreux parlementaires et médias. Cette lettre, un communiqué de presse, et une lettre de très ferme de soutien public de M. Hubert Védrine, figurent dans ce bulletin (*Vie de l'association*). Le député français Jacques Krabal, secrétaire général de l'*Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)*, a écrit en notre sens à la présidente de la Commission, l'Allemande Ursula von der Leyen, qui, déjà, ne s'exprime plus guère publiquement qu'en anglais. Avec copie à M. E. Macron et à Mme Mushikiwabo.

Ce qui est demandé par tous au Président de la République est simple : tenir compte, pour sa part, du Brexit : officialiser le refus de la France de continuer à faire travailler ses administrations sur des textes adressés en anglais uniquement avec réponse en anglais ; et demander une réunion du Conseil européen pour décider à l'unanimité du statut des langues, selon l'esprit et la lettre du règlement n°1 de 1958 modifié.

Il y faut un indéniable courage, s'apparentant à la fameuse « politique de la chaise vide » efficacement pratiquée par le Général dans une circonstance grave.

Il s'agit en 2020 de hisser la position française à l'altitude des grands « non » que la France a dû prononcer au cours des 80 dernières années : 1940 à la capitulation, 1944 à l'A.M.G.O.T., 1954 à la CED, 1966 à l'OTAN militaire, 2003 à M. Bush en Irak, 2005 à la Constitution européenne, par le peuple lui-même.

Albert Salon

Sommaire

Éditorial	1	Brèves	26
Remettons la langue française au cœur de notre identité ! par Albert Salon		- Le ministère de la Culture lance son dictionnaire en ligne	27
Sommaire	3	- Google translate dote son outil de traduction d'une nouvelle fonctionnalité	27
Vie de l'association	4	- Le CARE, par Thierry Saladin	28
- À Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République...	4	- Nouvelles du Forum des Associations 2020, par Lionel Cudennec	29
- Communiqué de presse du 18 septembre 2020, par les membres du HCLFF	5	Courrier des lecteurs	29
- Lettre d'Hubert Védrine à Albert Salon	5	- Un échange entre Daniel De Poli et Georges Gastaud	29
Français et francophonie dans les institutions	6	- Basta con l'inglese !, par Anna Maria - Campogrande	31
- Remettons la langue française au cœur de notre identité, par Pierre-Yves Bournazel	6	- Le jour du déconfinement, par Patrick Prioleaud	32
- La langue et l'identité : 2 propositions de l'Assemblée nationale	8	- Un message d'Alain Borer à Jack Lang	32
- Lettre de François Guillaume à Madame Lagarde	10	Parutions signalées	33
- Écriture inclusive...	11	- L'histoire de la langue française, un livre de Jean Pruvost	33
- Déclaration de l'Académie française	11	- D'où sort le mail ?, par Bruno Dewaele	34
Dossier	12	- Du français au volapük ou Le perroquet aztèque de Gérard Cartier, par Albert Salon	35
- Naissance d'un réseau francophone, <i>Le Devoir</i>	12		
- Louise Mushikiwabo, <i>Jeune Afrique</i>	14		
- Villers-Cotterêts, par Michel Feltin-Palas	15		
- Le Cambodge de Rithy Panh, <i>Gavroche Thaïlande</i>	18		
- La Côte d'Ivoire..., par Ilyes Zouari	21		

Directeur de la publication et président d'honneur de l'association : Albert Salon <i>Anciens présidents</i> : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver Secrétaire de rédaction : Chrystel Guène Rédaction et siège de l'association : 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 06 59 74 72 82	Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr courriel : avenirlf@laposte.net
	ISSN 1290.6263 Dépôt légal à parution
	Imprimé par nos soins Adhésion à l'association : 40 euros (abonnement au bulletin inclus) Vente au numéro : 3 euros

Vie de l'association

Le 14 septembre 2020,

À Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République

Palais de l'Élysée, 55, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008

Monsieur le Président,

Les personnes et associations portées dans la liste jointe se sont constituées le 18 juin 2020 en un réseau informel de la société civile française : **Haut Conseil pour la Langue française et la Francophonie**, afin de veiller collectivement à une meilleure application de la Constitution par tous les acteurs français. D'abord de son article 2 : « La langue de la République est le français », puis de son titre XIV, article 87, sur la participation de la France à la Communauté francophone.

Nous avons accueilli en 2017 avec un vif intérêt vos engagements de candidat pour le français et la Francophonie. De même le 20 mars 2018 lorsque, dans la présentation de votre politique, vous reprîtes les propositions des associations et leur projet (lancé en 2001) d'« Institut de la Francophonie » à Villers-Cotterêts, dont vous avez bien mis en place les moyens humains et financiers nécessaires à son inauguration en 2022.

Les signaux contraires émis en même temps par vous-même ont été publiquement critiqués, y compris par les associations. Mais nous avons voulu croire qu'ils ne l'emporteraient pas sur votre rôle et votre volonté de Président de promouvoir les intérêts fondamentaux de la France et de sa civilisation. Ainsi nourrissons-nous l'espoir que vous les ferez prévaloir face à des évolutions dangereuses, dont la plus immédiate découle du vote du **Brexit** du 23 juin 2016.

Le Conseil de l'Union a adapté aux nouveaux entrants son règlement n°1 de 1958 sur les langues officielles et de travail. Après le Royaume-Uni, l'Eire fut le seul à déclarer l'anglais langue officielle pour l'UE, mais ajouta son gaélique. Le Conseil ne peut ignorer que le Brexit fragilise le statut actuel de l'anglais officiel, et surtout de travail.

Or, un puissant mouvement s'est développé pour, au contraire, le conforter. Voire le promouvoir comme « **langue commune** » de fait. En invoquant sa domination conquise depuis 46 ans grâce à l'opiniâtreté des nouveaux, et au laxisme persistant des anciens. En osant même plaider que l'anglo-américain deviendrait « neutre » en UE : une sorte de commode et consensuel « volapük ». Mme Ursula von der Leyen ne donne-t-elle pas déjà le ton à Bruxelles en n'employant plus guère que l'anglais, « hégémon » mondial, sans réaction française.

Monsieur le Président, c'est d'abord de la France qu'est attendue partout l'opposition à cette « langue commune », réduisant à une les trois « de travail » du règlement n°1.

Vous en avez le pouvoir. Le moyen consisterait à informer officiellement le Conseil de l'UE de la décision de la France de tenir, pour sa part, compte du Brexit, en :

- ne souffrant plus que ses administrations soient contraintes de travailler sur des documents de l'UE non traduits, et d'y répondre uniquement en anglais ;

- demandant que le Conseil revienne à l'esprit du règlement n° 1, et fixe lui-même le statut post-Brexit des langues officielles **et** de travail en Conseil des Chefs d'État.

Monsieur le Président, votre position aura des effets et un retentissement considérables. Elle peut se hisser à la hauteur des grands « non » lancés au nom de la France : 1940 à la capitulation ; 1944 à l'AMGOT, 1966 à l'OTAN militaire, 2003 à G.W. Bush en Irak ; 2005 à la « Constitution européenne » cette fois par le peuple lui-même.

Monsieur le Président, à votre tour, vous tenez en vos mains le destin de la France. Pour le français, les cultures en Francophonie, et pour l'Europe, **vous seul pouvez dire « non »** aux menées impériales, soutenues par certains milieux français.

Monsieur le Président, nous vous en prions : empêchez cette promotion post-Brexit de l'anglais à Bruxelles ! Elle serait un abandon d'intérêts fondamentaux, une forfaiture au regard des devoirs de tous les États membres d'affirmer leur langue nationale, surtout lorsqu'icelle a une dimension mondiale. Elle serait un « écocrime » de l'Union contre la diversité des langues et cultures, donc contre la **civilisation**.

Veillez, Monsieur le Président, recevoir l'expression de notre vif espoir en votre volonté et votre pouvoir d'agir, et de notre très haute considération.

Communiqué de presse du 18 septembre 2020

(rédigé et diffusé par ALF pour le Haut Conseil de la LFF)

Le **Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF)**, créé le 18 juin 2020 à Paris, a adressé le 14 septembre à Monsieur le Président de la République française une lettre ouverte collective de ses cent personnalités membres, dont la liste est jointe, au sujet de la place **post-Brexit** du français et des autres langues officielles et de travail de l'Union européenne. Il lui demande solennellement d'informer officiellement le Conseil de l'UE de la décision de la France de tenir, pour sa part, compte du départ du Royaume-Uni, en :

- ne souffrant plus que ses administrations soient contraintes de travailler sur des documents de l'UE non traduits, et d'y répondre uniquement en anglais ;
- demandant que le Conseil revienne à l'esprit du règlement linguistique n°1 de 1958 modifié, et fixe lui-même le statut post-Brexit des langues officielles **et** de travail en Conseil des chefs d'État, qui doit se prononcer à l'unanimité.

Avenir de la langue française, 34 bis, rue Picpus, 75012, avenirlf@laposte.net et 23 autres associations.

Hubert Védrine, ancien ministre, à M. **Albert Salon**, président de l'association *Avenir de la langue française*. À Paris, **le 23 septembre 2020**.

Monsieur le Président,

Je connais de longue date l'action que vous menez en faveur du français, et votre action très remarquable pour empêcher que son usage se réduise encore plus dans les instances multilatérales. Vous vous êtes concentré plus particulièrement, ces derniers temps, sur la situation au sein de l'Union européenne, où, paradoxe, alors même que la Grande-Bretagne a décidé le Brexit, l'usage de l'anglais comme langue exclusive de travail ne cesse de se renforcer. **Cette évolution doit être dénoncée et combattue, C'est pourquoi j'approuve la mobilisation** courageuse et nécessaire que vous avez décidé de lancer contre le statut post-Brexit des langues officielles et de travail. (*signature et mot manuscrit* :) **Hubert Védrine**.

Français et Francophonie dans les institutions

*NDLR : L'article qui suit, de **Pierre-Yves Bournazel** (député Agir Ensemble de Paris), a été publié le 17/9/2020 dans Marianne (directrice : Natacha Polony, membre de l'Académie de la Carpette anglaise et du Tapis rouge). Le Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF) a envoyé le 14 septembre sa lettre ouverte au Président de la République pour le prier d'obtenir que le Conseil européen bloque le puissant mouvement des européistes fédéralistes tendant à utiliser paradoxalement le Brexit pour promouvoir l'anglo-américain comme langue commune des institutions de l'UE et revienne au règlement européen n+1 de 1958 modifié établissant le statut des langues officielles et de travail (dont l'allemand et le français) des institutions. Cette lettre ouverte a été aussitôt diffusée à moult parlementaires et médias, dont, naturellement Marianne. ALF a mis en caractères gras, à la fin de cet excellent article salubre, les passages répondant à nos vœux, après celui de Jean Quatremer dans Libération. Nos remerciements les plus chaleureux vont à Mme Natacha Polony et au député Pierre-Yves Bournazel, auteur de l'article. **Albert Salon***

Remettons la langue française au cœur de notre identité



"Remettre la langue française au cœur de notre identité est un projet de "reconquête républicaine". Une reconquête par l'intégration, dans laquelle la langue doit être la priorité. Cela passe notamment par les moyens dédiés à l'apprentissage du français pour les nouveaux arrivants", argumente Pierre-Yves Bournazel.

Les images de violences extrêmes commises par des bandes, le chaos que sèment des casseurs en marge de manifestations, les discours de haine qui essaient dans l'opinion et sur les réseaux sociaux, les tentations de séparatisme qui abîment le pacte républicain, la concurrence des mémoires qui attise le communautarisme en prétendant faire œuvre d'Histoire... Ces faits divers et ces polémiques rythment l'actualité et agitent la sphère médiatique.

L'« hyperfocalisation » sur ces phénomènes témoigne certes du temps de l'information immédiate et en continu, mais ils sont davantage les signaux d'une société fracturée qui se radicalise, qui doute d'elle-même, inquiète de son avenir et de son identité. Bien entendu les

citoyens attendent légitimement des réponses judiciaires fortes à ces atteintes à la République et à l'autorité de l'État.

Sous les deux quinquennats précédents, les mêmes fractures et les mêmes questionnements étaient présents avec la même intensité. Aussi cela devrait-il inviter ceux qui étaient alors au pouvoir à une forme d'humilité.

Le débat sur l'identité demeure et sera sans nul doute un thème majeur de la prochaine élection présidentielle. Les termes actuels du débat portent en eux le piège du repli sur soi et du rétrécissement, entre une droite et une gauche identitaires qui ne cherchent plus à savoir ce que nous avons de commun. Elles se définissent de plus en plus à travers une grille de lecture systémique de la société, désignant d'un côté des boucs émissaires et de l'autre des victimes.

Fractures

Cette exacerbation des tensions entre les citoyens nourrit une fragmentation dangereuse des identités sans offrir d'issue positive. Les voies de la démagogie et du populisme sont des dangers. Comment en effet reprendre le fil d'un récit national sans tout d'abord poser ce qui nous rassemble et ce qui constitue la fierté d'être français ? Loin de pécher par angélisme, c'est la substance même de l'identité qui réclame de se tourner vers ce qui fait l'amour de notre pays.

« *Ma patrie, c'est la langue française* », disait Albert Camus. Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, suivi par le mouvement de la Révolution, la langue française a permis l'unification de la nation, l'émancipation de l'individu et notre vocation universelle.

Notre langue a ainsi façonné notre identité française.

La maîtrise de la langue est la condition fondamentale de la réussite de l'intégration. Maîtriser le français, c'est un projet d'adhésion à notre pays, à ses valeurs républicaines, à sa culture, à son histoire. L'enjeu est d'autant plus décisif que c'est aussi là que se joue la capacité à exprimer ses opinions et à se comprendre entre citoyens, alors que la faculté du dialogue apparaît de moins en moins possible au sein de notre démocratie. On pourrait y voir la vision d'une « identité heureuse », mais il s'agit avant tout d'une identité concrète et ouverte, qui n'abdique pas l'idée d'un dessein positif pour notre pays.

Reconquête républicaine

À ce titre, le doublement depuis 2019 des heures de cours de français pour les étrangers s'installant légalement dans notre pays va dans le bon sens. L'application concrète des dispositifs, les ressources humaines consacrées et l'effectivité de l'évaluation demeurent une source d'amélioration. Apprendre la langue ne doit plus être considéré comme un outil de l'intégration parmi d'autres, mais comme l'intégration elle-même.

Il y a également une reconquête du français à mener au sein de l'école. Réparer la fracture linguistique. Dans notre pays, un élève sur cinq ne maîtrise pas correctement la lecture et l'écriture en CM2, alors même que les standards d'évaluation ont été abaissés ces dernières années. La réforme conduite par le ministre de l'Éducation nationale du dédoublement des classes dans les zones prioritaires en CP et en CE1 relève d'une prise de conscience qui était attendue. Dans le 18^e arrondissement, qui en est le premier bénéficiaire à Paris, cet effort envers celles et ceux qui ont moins de capital de départ répond à un devoir d'égalité des chances de la République.

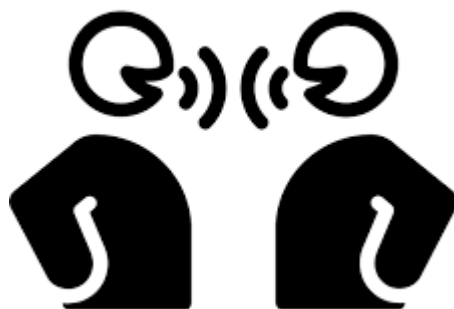
La langue française est enfin le moteur du rayonnement de notre identité.

Elle n'est pas seulement un objet de fierté par la beauté de sa musique, la diversité de ses auteurs et la richesse de son patrimoine. Notre langue est aussi un instrument de puissance sur la scène internationale. Penser et écrire en français, c'est d'une certaine façon porter une vision du monde

que la langue structure et façonne. Pour reprendre les mots du philosophe Hegel, « c'est dans les mots que nous pensons ». Redonner de la force à la langue française participe activement à promouvoir le multilatéralisme qui est au cœur de notre conception des relations internationales. À cet égard, au plus près de nous, prenons garde à la baisse continue du français comme langue de travail dans les institutions européennes.

Mettre la langue française au cœur de notre identité, c'est finalement l'inscrire dans quelque chose de plus grand, qui répond à son aspiration universelle : une communauté d'imaginaires, de pensées et de destins que représente la francophonie. Nous devons chérir ce bien précieux que nous avons en partage avec les 300 millions de francophones dans le monde, et dont le nombre devrait doubler d'ici 2050. Notre devoir et notre intérêt sont de donner à l'ambition de la francophonie davantage de moyens afin d'assumer son rayonnement. Au-delà de l'enjeu stratégique pour notre pays, il y a une fierté collective à assumer cette singularité culturelle.

NDLR : dans ce projet de reconquête républicaine, Pierre-Yves Bournazel évoque le dédoublement des classes dans les zones prioritaires en CP et CE1, mais reste muet sur la diminution des heures de français à l'école primaire et au collège. Il ne dit rien non plus de l'introduction de l'enseignement de l'anglais dans les classes élémentaires. (Nicolas Terver)



La langue et l'identité sont intimement liées, elles disent ce que nous sommes.

Gardons à l'esprit les mots de Jean-Marie Gustave Le Clézio :

« Il faut que l'amour de la langue française soit aussi l'amour de celles et ceux qui l'ont choisie »

NDLR : À l'Assemblée nationale, deux salutaires propositions de résolution de 2020 et de 2013, qu'il convient de relancer et voter, la situation s'étant récemment considérablement aggravée !
Albert Salon.

- ASSEMBLÉE NATIONALE

- CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
- Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale, le 15 avril 2020 **PROPOSITION DE RÉSOLUTION**
- Visant à **promouvoir une véritable politique plurilinguistique de l'enseignement supérieur français,**
- présentée par Messieurs Patrick HETZEL, Jacques CATTIN, Laurent FURST, Frédéric REISS, Jean-Luc REITZER, Raphaël SCHELLENBERGER, Éric STRAUMANN, députés.

Exposé des motifs...

- Mesdames, Messieurs,
- Au travers de cette résolution, nous voudrions alerter sur les incidences très graves liées à l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie pris par le Gouvernement.
- *En effet, le fait d'imposer aux étudiants d'obtenir une certification en anglais pour la délivrance du diplôme de licence, de licence professionnelle ou du DUT est incompréhensible et c'est une position qui est totalement orthogonale aux positions diplomatiques de la France en matière de diversité culturelle. S'assurer de la bonne maîtrise d'une langue vivante étrangère pour un diplômé de l'enseignement supérieur français est une bonne chose, toutefois imposer **que cela soit l'anglais ne favorise pas la diversité culturelle et crée au contraire un moule et assure la suprématie culturelle de l'anglais sur les autres langues et cultures.***
- **D'ailleurs, une telle orientation est totalement contraire à la position de la France pour défendre la francophonie face à l'hégémonie de l'anglais et pour légitimer le formidable concept d'exception culturelle.**
- Concernant notre enseignement supérieur, une telle décision est également contraire à l'esprit qui domine au sein de nos universités depuis la loi Liberté et Responsabilité des Universités de 2007 qui cherche à donner plus d'autonomie aux universités françaises. En procédant de la sorte, en imposant un carcan national, le gouvernement interdit à nos universités d'exercer leur autonomie pédagogique pour décider quelles langues vivantes étrangères elles souhaitent développer. C'est une vision très rétrograde de l'enseignement supérieur qu'amorce un tel décret.
- De plus, *cette idée de vouloir imposer l'anglais chez nos étudiants est d'autant plus surprenante au moment où le Royaume-Uni quitte l'Union européenne. Cette obligation de certification en anglais, excluant toute possibilité de choix alternatif d'une autre langue de l'Union européenne, diminuera de façon importante le nombre d'étudiants en allemand et d'autres langues européennes : italien, espagnol, hongrois, danois, portugais, slovène, croate, etc.*
- Pour nous, parlementaires alsaciens, extrêmement attachés au franco-allemand, il s'agit d'une atteinte très grave portée par votre gouvernement à la diversité linguistique. C'est particulièrement choquant et économiquement aberrant.
- C'est aussi un manque de considération pour l'esprit européen et les institutions de l'Union européenne. Mais plus inquiétant, cette façon de procéder est contraire à l'esprit des articles 10 et 15 du traité d'Aix-la-Chapelle, signé par la France et l'Allemagne à grand renfort de communication officielle en 2018. Cela semble aussi exprimer une intention que les autorités françaises ne seraient pas disposées à respecter à la lettre ce traité et à le concrétiser. C'est particulièrement grave pour les régions historiquement germanophones alors que l'État français s'est théoriquement engagé en faveur de l'enseignement de l'allemand dans le cadre de la Collectivité européenne d'Alsace.
- Pour toutes ces raisons, nous, parlementaires alsaciens, souhaitons qu'il soit procédé dans les meilleurs délais à une modification de l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie. La mesure est très

simple à prendre, il suffit de substituer au terme « certification en langue anglaise » celui de « certification en langue vivante étrangère ».

L'Assemblée nationale,

- Vu l'article 34-1 de la Constitution,
- Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale,
- Invite le gouvernement à modifier sa politique en matière de certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence.

http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b2821_proposition-resolution

De **François Guillaume**/Ancien ministre

À **Madame Lagarde**/Président

Banque Centrale Européenne, Sonnemannstrasse 20, 60640 Francfort / Allemagne

Le 25 mars 2020,

Madame le Président,

Tout récemment, vous êtes intervenue à la télévision et je n'ai rien voulu comprendre parce que vous vous êtes exprimée en anglais. Vous êtes certes, Madame, Président de la Banque centrale européenne (j'emploie le neutre pour désigner cette fonction comme on me l'a appris à l'école primaire). Vous présidez en effet cette institution européenne, mais vous êtes française et, à ce titre, vous devez être fière de notre langue en laquelle se sont exprimés tant de poètes, d'écrivains, de grands hommes, de brillants savants et juristes, compatriotes ou même étrangers, qui figurent dans la mémoire universelle. En être fière, c'est la défendre et la parler ; elle témoigne d'une appartenance, d'une identité qui nous vaut à l'étranger une considération particulière et qui devrait nous inviter à en être plus digne.

À Frankfort, Bruxelles ou Strasbourg, l'anglais a pris le pas sur le français, sans retour je le crains, malgré le Brexit. Quand les Britanniques, en 1972, sont entrés dans l'Union, le repli de notre langue était déjà amorcé mais c'était encore la version française qui faisait foi dans les textes juridiques parce qu'elle est plus précise que la langue de Shakespeare. Depuis l'usage du français (désormais 4 %) dans les textes officiels s'est effondré en même temps que grandit le flux de nos dirigeants apatrides et leur distance avec le peuple. Le Général de Gaulle lui-même déplorait le penchant des élites à pratiquer ostensiblement l'anglais au détriment du français en démonstration de leur maîtrise de la langue d'Outre-manche. Sur ce point il n'a été guère entendu. Tout Français même haut fonctionnaire international devrait, dans un premier temps lorsqu'il est interviewé, s'exprimer en sa langue avant de poursuivre en celle qui est internationalement la plus pratiquée.

La mondialisation du langage est aussi perverse que celle incontrôlée des affaires, que celle de la dérive des mœurs, du nivellement culturel, de l'uniformisation de tout dans une fuite en avant qui refuse l'invisible.

J'ose espérer, Madame le Président, pouvoir vous compter parmi les défenseurs zélés de la langue française. Il me sera plus facile alors de célébrer vos mérites et de m'en féliciter pour notre pays commun, la France. Soyez assurée, Madame, de ma haute considération.

François Guillaume

NDLR : M. Guillaume se contredit lorsqu'il écrit : « Tout français, même haut fonctionnaire international, devrait, dans un premier temps lorsqu'il est interviewé, s'exprimer en sa langue avant de poursuivre en celle qui est internationalement la plus pratiquée », ce qui signifierait alors la primauté absolue de l'anglais. Jean-Louis Chédin

Écriture inclusive

NDLR : des députés (RN) ont déposé en août 2020 une proposition de modification de la loi Toubon tendant à priver d'argent public les publications qui l'utilisent.

Proposition de loi. Article unique

L'article 7 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française est complété par un alinéa ainsi rédigé : « Les publications, revues et communications diffusées en France et qui émanent d'une personne morale de droit public, d'une personne privée exerçant une mission de service public ou d'une personne privée bénéficiant d'une subvention publique, ne doivent pas être rédigées en écriture dite inclusive, qui désigne les pratiques rédactionnelles et typographiques visant à substituer à l'emploi du masculin, lorsqu'il est utilisé dans un sens générique, une graphie faisant ressortir l'existence d'une forme féminine. »

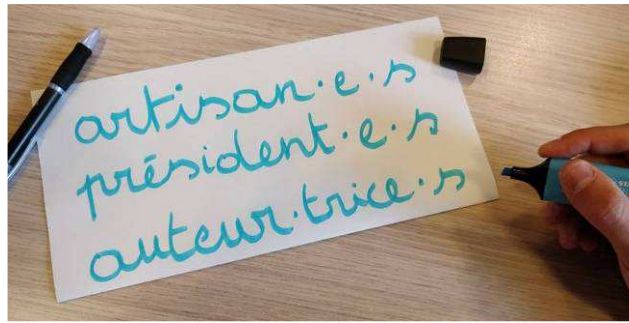
Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite "inclusive" adoptée à l'unanimité de ses membres

dans la séance du jeudi 26 octobre 2017

Prenant acte de la diffusion d'une « écriture inclusive » qui prétend s'imposer comme norme, l'Académie française élève à l'unanimité une solennelle mise en garde. La multiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu'elle induit aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité. On voit mal quel est l'objectif poursuivi et comment il pourrait surmonter les obstacles pratiques d'écriture, de lecture – visuelle ou à voix haute – et de prononciation. Cela alourdirait la tâche des pédagogues. Cela compliquerait plus encore celle des lecteurs.

Plus que toute autre institution, l'Académie française est sensible aux évolutions et aux innovations de la langue, puisqu'elle a pour mission de les codifier. En cette occasion, c'est moins en gardienne de la norme qu'en garante de l'avenir qu'elle lance un cri d'alarme : devant cette aberration « inclusive », la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures.

Il est déjà difficile d'acquérir une langue, qu'en sera-t-il si l'usage y ajoute des formes secondes et altérées ? Comment les générations à venir pourront-elles grandir en intimité avec notre patrimoine écrit ? Quant aux promesses de la francophonie, elles seront anéanties si la langue française s'empêche elle-même par ce redoublement de complexité, au bénéfice d'autres langues, qui en tireront profit pour prévaloir sur la planète.



Dossier

Naissance d'un réseau francophone

NDLR : M. Christian Philip, professeur émérite de droit, directeur de la Maison de la Francophonie de Lyon, co-animateur de ce réseau international, est aussi membre de la section française du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF), créé le 18 juin 2020, et a signé notre lettre ouverte au Président de la République française sur le statut post-Brexit des langues officielles et de travail des institutions de l'UE. Albert Salon

(*Le Devoir*, Montréal, 28 septembre 2020, par **Jean-Benoît Nadeau**)

Il est rare de voir apparaître un nouveau type de structure internationale. D'autant que ce Réseau international des Maisons des Francophonies (RIMF) ne relève d'aucun gouvernement ni des grands opérateurs francophones. Pas la moindre politique officielle.

« On veut mobiliser la société civile autour de la francophonie et valoriser le français comme langue commune », m'a expliqué Christian Philip, coprésident du RIMF. Président de la Maison de la Francophonie de Lyon, il s'active depuis deux ans pour créer ce réseau. « On se veut d'abord un réseau d'amitié. »

L'enthousiasme ne fait aucun doute. Après tout, le RIMF, qui déposera ses statuts à l'automne, n'a pas encore d'existence légale ! Pourtant, il compte déjà 30 organismes membres dans 16 pays, dont les Maisons de la francophonie d'Ottawa, de Vancouver, de Dalat au Vietnam, de Dakhla au Maroc, la Maison de la Francité de Bruxelles, etc. « On espérait en compter 15, peut-être 20 d'ici décembre. Nous sommes à 30, plus 15 nouvelles candidatures. »

« Christian m'a parlé du projet il y a deux ans, mais ça va très vite depuis 12 mois », raconte Michel Robitaille, coprésident du RIMF et président du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques (CFA), à Québec. « Je me réjouis de voir des maisons provenant de pays non francophones, comme l'Allemagne et les États-Unis. Il y a une réelle demande. »

Michel Robitaille est à l'origine de la première grande activité de l'organisme, Ma Minute francophone, un concours qui invite le public à raconter sa réalité francophone. Dix jours après l'annonce officielle, la campagne marche du tonnerre de Dieu : le RIMF a déjà reçu plusieurs centaines de vidéos d'une minute. « Le CFA a, depuis ses débuts, une expertise

en organisation de concours », explique Michel Robitaille, qui se réjouit d’y travailler conjointement avec la Maison des Francophonies de Berlin.

Mais, un instant : le CFA n’est pas, à proprement parler, une « maison de la francophonie » ! Ce qui nous amène à l’originalité fondamentale du RIMF, qui vise l’implication locale, quelle que soit sa forme. « Les maisons ne sont pas toutes des “maisons” », dit Michel Robitaille, qui explique que le critère déterminant est l’implication locale, comme pour le Carrefour du Savoir et de l’Innovation de l’université de l’Ontario français, également membre.

Sur une trentaine de membres, vingt sont des maisons de la francophonie à proprement parler. La première personne à m’en avoir parlé est Marcel Morin, le directeur général de la Maison de la Francophonie d’Ottawa, une des maisons fondatrices du réseau. Ce centre multiservice de type communautaire pour les francophones locaux est très différent de la Maison de la Francophonie de Lyon, que dirige Christian Philip. Celle-ci se veut un lieu de rencontre pour l’Alliance française de Lyon, l’université de Lyon, l’Association Lyon Québec, les consulats locaux des pays francophones. On y organise des conférences-débats et des tournées dans les lycées pour expliquer ce qu’est la francophonie. « En France, notre tâche est surtout de promouvoir l’idée de Francophonie et de donner un petit coup de gueule additionnel quand Lyon sort un slogan du genre “Only Lyon” », raconte Christian Philip.

Chaque maison aura son action propre. Celle de Berlin, logée au Centre français, a été créée à la demande des ambassades des pays francophones qui cherchaient une tribune commune de représentation. Si le Canada compte six des maisons actuelles, Michel Robitaille vise davantage. « Il faudrait absolument que l’Acadie en soit, mais le Québec devrait également être plus présent, peut-être à travers l’université de Montréal ou la Maison de la littérature. On cherche de ce côté, mais on est ouverts à toutes les suggestions. »

À tout ce beau monde, le réseau proposera des activités communes, comme une université d’été, peut-être dès 2022. En prévision de la Journée de la francophonie en mars 2021, on espère proposer une thématique commune. « Notre idée est de fédérer de bonnes pratiques. Le message est que, si vous voulez que le français vive sur votre territoire, il faut s’organiser. »

Ce genre d’initiative ambitieuse pensée en dehors des antichambres ministérielles est loin d’être une première dans le monde francophone. Prenez l’Alliance française, ce très gros réseau international de 850 écoles de langue dans 135 pays. L’Alliance française est partie, en 1883, de l’initiative de citoyens qui cherchaient à créer des réseaux de sympathies culturelles. Cet effort de paradiplomatie a donné de très beaux résultats, en inaugurant la diplomatie culturelle française d’abord et en suscitant plusieurs imitations partout dans le monde, comme les Instituts Cervantès, les centres Confucius, les Instituts Goethe et autres British Councils. Comme quoi, l’idée « farfelue » du RIMF de se lancer sans soutien officiel n’a rien de farfelu.

« Dans cinq ou dix ans, dit Christian Philip, j’aimerais voir des citoyens engagés, un réseau animé par des gens beaucoup plus jeunes que moi, capables de mobiliser la société

civile autour d'une idée de la francophonie et capables de faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils fassent avancer les choses à l'OIF. »

Louise Mushikiwabo (OIF)

« Personne ne me dicte ma conduite »

(Jeune Afrique)



Tensions entre l'organisation qu'elle préside et la Guinée d'Alpha Condé, remise en cause de son indépendance vis-à-vis de la France et du Rwanda... Plus d'un an après avoir pris la tête de la Francophonie, Louise Mushikiwabo revient sur les dossiers brûlants de l'organisation et les attaques auxquelles elle fait face.

À l'heure de la lutte planétaire contre le coronavirus, à laquelle l'*Organisation internationale de la francophonie (OIF)* entend apporter sa contribution « d'une manière ou d'une autre », Louise Mushikiwabo garde ses distances mais n'a rien perdu de son sourire, toujours aussi amène. Pendant plus d'une heure, en cet après-midi du 12 mars, celle qui, depuis janvier 2019, occupe le poste de secrétaire générale de l'*OIF* a reçu *Jeune Afrique* au siège de l'organisation, avenue Bosquet, à Paris.

Ministre de la Communication, puis pendant près de neuf ans emblématique ministre des Affaires étrangères du président Paul Kagame, **Louise Mushikiwabo** n'ignore pas que son élection lors du sommet d'Erevan, en octobre 2018, avec l'appui d'Emmanuel Macron, pour un (premier ?) mandat de quatre ans n'a toujours pas été acceptée par un lobby anti-Rwandais encore actif en France et en Belgique. Elle se sait donc sous observation permanente et pas toujours bienveillante, mais n'entend être jugée que sur son bilan.

À neuf mois du 18^e sommet de Tunis, prévu pour les 12 et 13 décembre, cette femme de fer qui porte en elle la douleur du massacre de sa famille lors du génocide des Tutsis du Rwanda, alors qu'elle était étudiante aux États-Unis, fait ici le point de l'action politique de l'OIF.

Jeune Afrique : À votre arrivée à la tête de la Francophonie, vous disiez vouloir apporter un « vent de renouveau ». Un an et demi plus tard, les choses ont-elles changé ?

Louise Mushikiwabo : L'*OIF* est aujourd'hui différente, et, en même temps, pas encore vraiment. Un chantier a été entamé, mais les résultats de notre travail ne sont pas encore visibles. Il serait prétentieux de ma part de penser que l'OIF n'a rien fait avant moi. Mais notre voix est désormais plus audible au niveau des instances internationales. Par exemple, nous sommes convenus d'un accord avec l'ONU pour enseigner le français aux troupes qui sont déployées sur

des théâtres francophones et qui ne maîtrisent pas cette langue. La Francophonie est une organisation sous-vendue, qui peut-être même se sous-estime. Mais, grâce à certains de nos États, nous pouvons jouer un rôle sur la scène internationale.

Comment évaluer la visibilité de l'OIF en tant qu'organisation ?

La visibilité ne vient pas de la communication, mais des contributions et des solutions que l'on peut apporter. Nous sommes ainsi beaucoup impliqués au Cameroun. J'y ai moi-même effectué deux missions, aux côtés du chef de l'État, Paul Biya, et j'y ai rencontré les acteurs politiques. Je m'y suis également rendue pour une visite de trois jours avec Patricia Scotland, la secrétaire générale du Commonwealth, et Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission de l'UA. Je pense que le Cameroun a avancé, que nous avons pu faire bouger les lignes, modestement. Nous sommes également intervenus au Togo, notamment sur le fichier électoral.

En Guinée, notre rapport a mis en lumière un problème informatique, technique, avec des implications politiques très sérieuses.

Villers-Cotterêts sous la plume de Michel Feltin-Palas...



Michel Feltin-Palas

mfeltin-palas@lexpress.fr

Villers-Cotterêts, les faits et la propagande

C'est souvent ce que l'on lit : en signant cette célèbre ordonnance en 1539, François I^{er} aurait fait du français la langue officielle du royaume. Est-ce si sûr ?

Si tout se passe bien, le château de Villers-Cotterêts, dans l'Aisne, sera à Emmanuel Macron ce que le Grand Louvre est à François Mitterrand ou le musée du quai Branly à Jacques Chirac : un bâtiment qui survivra à sa présidence et transmettra aux générations futures une facette de sa personnalité. L'actuel chef de l'État espère y inaugurer au printemps de 2022 le "laboratoire de la francophonie", un lieu dédié à la langue française, donc, sans la notion de "repli sur soi" qui lui est parfois attachée. "Une grande place y sera réservée aux échanges que le français a eus tout au

long de son histoire avec les autres langues", souligne ainsi Valérie Senghor, directrice générale adjointe du Centre des monuments nationaux, responsable de ce grand projet.

Le choix du lieu, évidemment, ne doit rien au hasard, puisque c'est là, en 1539, que François I^{er} a signé l'une de ses plus célèbres ordonnances. Un texte qui, selon l'interprétation la plus courante, aurait fait du français la langue officielle du royaume, à un "détail" près : ladite interprétation ne va pas de soi. Il suffit pour le comprendre d'examiner le document originel qui, dans son article 111, indique exactement ceci : "Nous voulons que dorénavant tous les arrêts ainsi que toutes autres procédures (...), soient prononcés, publiés et notifiés aux parties *en langage maternel françois*, et non autrement."

Que signifie cette phrase ? Un seul élément fait consensus : par cet acte, le roi entend mettre fin au statut de langue officielle du latin dans la justice et dans l'administration. Une bonne nouvelle pour le peuple, qui ne comprend plus les sentences rendues dans un idiome désormais réservé aux savants. Mais aussi un moyen indirect de réduire l'influence de l'Église, dont le latin est resté la langue officielle.

Le consensus prend fin lorsqu'il s'agit de comprendre ce qu'a voulu dire François I^{er} en utilisant l'expression "langage maternel françois" : le français et seulement le français ou toutes les langues en usage dans le royaume ?

Les uns penchent pour la première hypothèse, en relevant à juste titre que le monarque a beaucoup fait pour l'affirmation de la langue nationale. C'est lui, par exemple, qui a privé le latin du monopole dont il disposait à l'Université.

Les autres – les plus nombreux – voient les choses différemment. Selon eux, l'ordonnance autorise de fait à utiliser *toutes* les langues de France, du moins celles qui étaient en usage à l'écrit. Ils en veulent pour preuve l'utilisation de l'adjectif "maternel". Adjectif lourd de sens au XVI^e siècle, où l'on estime que 80 % au moins des habitants ne parlaient pas français, mais provençal, auvergnat, picard ou normand.

Ceux-là font remarquer que les textes antérieurs publiés sur ce sujet par les Valois sont parfaitement clairs. En 1490, Charles VIII prescrit "le langage français ou maternel" en Languedoc. En 1510,

Louis XII demande que, dans le Midi, les procès soient écrits en "vulgaire et langage du país". Et en 1535, François I^{er} lui-même prend une position limpide en Provence, en exigeant que les procès criminels se déroulent "en français ou, à tout le moins, en vulgaire du pays".

Aurait-il donc changé d'avis en quatre ans ? C'est la thèse que défend notamment l'historien Philippe Martel – bon connaisseur de sujet et fervent occitaniste, donc aucunement suspect de jacobinisme (1). Pour ma part, j'ai cependant du mal à le suivre sur ce point. Si le roi voulait vraiment clarifier la situation et exclure les langues dites régionales du bénéfice de l'ordonnance, pourquoi diable aurait-il choisi la formulation "langage maternel françois" et non "langage françois" tout court ?

Aussi me paraît-il plus raisonnable d'avancer l'hypothèse suivante. En 1539, François I^{er} chasse bel et bien le latin des actes de justice, mais pas seulement au profit du français. C'est par la suite que son ordonnance fera l'objet d'une interprétation intéressée de la part de l'État. Dans leur entreprise d'uniformisation linguistique, la Révolution et les diverses République érigeront ce texte en totem, au point d'en faire le plus ancien acte législatif encore en vigueur aujourd'hui. En tout cas, jamais cette ordonnance n'a eu pour objectif de modifier la langue utilisée tous les jours par les sujets du royaume. C'est pourtant la doctrine qu'a soutenue officiellement Emmanuel Macron lors d'une sortie publique surréaliste au côté de Stéphane Bern à l'occasion des journées du patrimoine. Le 16 septembre 2017, en effet, le chef de l'État affirme sans ambages : "À ce moment-là (...), le roi a décidé que tous ceux qui vivaient dans son royaume devaient **parler** français."

On ne voudrait pas manquer de respect au chef de l'État, mais on ne saurait trop lui conseiller de visiter dès que possible le château qu'il est en train d'aménager...

(1) Philippe Martel, *Histoire de l'Occitanie* (p. 183-184), éditions Yoran.

CAMBODGE

Le cinéaste Rithy Panh témoigne sur les liens entre le bourreau Khmer Rouge Douch et le français



L'Organisation internationale de la francophonie a parrainé la publication d'un récent livre *Pour l'amour d'une langue* aux éditions Nevicata. Dans ce livre, qui s'ouvre sur un récit du prix Nobel Jean-Marie Gustave Le Clezio, le cinéaste cambodgien Rithy Panh, auteur du documentaire « Le maître des forges de l'enfer » témoigne sur les liens compliqués, terribles et tragiques entre l'élite khmère rouge et la langue française. Le bourreau Douch, décédé ce 2 septembre, aimait le français et la littérature. Terrifiant.

Ceci est un extrait du livre *Pour l'amour d'une langue* publié par les éditions Nevicata, que nous remercions pour nous avoir autorisés à publier cet extrait. L'achat de ce petit livre est recommandé ! (*Gavroche Thaïlande*)

La plupart des documents d'archives utilisés pour vos films sur le génocide des Khmers rouges sont en langue khmère. La plupart des témoins ne parlent que le khmer. Mais vous écrivez en français. Comment faire pour passer, dans de telles circonstances douloureuses, d'une langue à l'autre ?

Rithy Panh : Le français, c'est ma langue refuge. Je l'entendais parler à la maison, avant l'arrivée des Khmers Rouges. Mon père, haut fonctionnaire, s'exprimait en français. Mes aînés avaient été scolarisés en français. Ma génération était la première à être scolarisée en cambodgien. Je dis cela pour vous expliquer mon rapport à cette langue qui est devenue la mienne. Le réfugié apatride que j'étais à mon arrivée en France, au début des années 80, a dû la prendre à l'abordage, mais

ces souvenirs ont toujours été en arrière-plan. Je ne peux d'ailleurs pas dire que je suis passé de la langue cambodgienne à la langue française. Ce serait faux, car le cambodgien que je parlais durant le régime des Khmers rouges n'était pas la vraie langue khmère. C'était la langue de l'Angkar, l'organisation révolutionnaire qui dirigeait le pays et l'a mené à sa perte. J'étais, enfant, prisonnier d'une langue totalitaire, militarisée, criminelle.

Vous devez naviguer entre les témoignages, les recouper, les corriger parfois. De ce point de vue, le français vous a aidé ? Transcrire les pires atrocités de la période Khmère rouge en français, c'est instaurer une distance. Donc aussi vous protéger ?

La langue cambodgienne collectionne les âmes. Elle est imagée. Je le redis : elle ne va pas droit aux faits. Elle n'emprunte pas le même chemin. Elle raconte les saisons, la nature, l'ambiance du moment. Elle enjolive. Elle perd la trace. Alors oui, le français m'a été très utile au fil de mes recherches. Il m'a permis d'emmagasiner cette mémoire si douloureuse, de la trier, et aussi de me réconcilier avec ma propre langue, qui n'est absolument pas cet idiome révolutionnaire abrutissant que je devais réciter dans les camps Khmers rouges. Ce n'est pas un hasard si la plupart des témoins, ceux qui ont raconté l'horreur des années 1975-1979, l'ont fait en français ou en anglais, leur langue d'adoption. Je pense en particulier à l'un des premiers à avoir raconté l'horreur qu'il avait traversée, Pin Yathay, l'auteur de *L'Utopie meurtrière*. Les écrivains et les intellectuels vietnamiens ont connu une expérience similaire, même si ces derniers n'ont pas, eux, été exterminés par le régime communiste alors que tous les intellectuels cambodgiens ont été massacrés.

Je reviens à cette notion de langue refuge que j'évoquais au début. L'asile, ce n'est pas qu'une question de papiers, de formalités, de cartes de séjour. C'est aussi un asile intellectuel. Le sentiment d'être à l'abri des mots. La langue française a joué ce rôle-là. Elle nous a protégés et nous a permis de faire face à notre passé en le racontant aux autres. Pour nous, s'exprimer en français est devenu à la fois un acte de résistance et de renaissance. On pouvait dire l'indicible. On pouvait soulever le couvercle sur ce que nos familles restées au Cambodge taisaient, ou voulaient chasser de leur mémoire et de leur vie.

L'arrivée des Khmers rouges au pouvoir à Phnom Penh, voici un demi-siècle, est un morceau d'histoire qui sera encore étudié longtemps. Beaucoup de documents demeurent sans doute inédits. Les recherches se poursuivent sur cet engrenage de la terreur, résultat de la folie maoïste de Pol Pot et de son entourage. Pourquoi si peu de travaux universitaires en langue khmère ? Est-ce la preuve que les Cambodgiens restés au Cambodge, ce pays où vous passez une partie de votre temps, veulent définitivement tourner la page. En ce sens, le français est-il le gardien d'une mémoire dont beaucoup aimeraient en

réalité se débarrasser ?

Ça commence. J'ai récemment vu passer plusieurs manuscrits en khmer, écrits par de jeunes auteurs, étudiants ou universitaires. Il faut bien comprendre la spécificité de la tragédie cambodgienne. Les Khmers rouges ont éradiqué l'intelligence collective. Ils ont, en moins de quatre ans au pouvoir, tué presque tous les intellectuels. Ils ont fait table rase de la connaissance. C'est tout à fait différent de ce qui s'est passé au Vietnam où les écrivains ont été envoyés dans des camps de rééducation par le pouvoir communiste après la victoire de 1975, mais pas exterminés. Le centre Bophana, que j'ai fondé au Cambodge, accueille de jeunes intellectuels pour la plupart francophones. Après deux décennies de guerre, faire renaître une langue est un travail très dur. Nous avons donc besoin du français pour nous appuyer, pour nous aider dans nos travaux. Il y a un vide énorme à combler.

Une langue, c'est comme la médecine : il faut la pratiquer, la réappivoiser, la réinvestir, la nourrir, en particulier avec un renouveau des sciences humaines. Le français nous aide à transmettre la culture cambodgienne. C'est son autre qualité. Ce n'est pas une langue barrière. C'est une langue qui nous guide. L'autre vertu du français est qu'il peut, par le biais de la traduction, nous permettre de surmonter les blocages mémoriels. Notre tragédie est très similaire à celle de la Shoah, avec tous ces survivants qui, pendant longtemps, ont refusé de s'exprimer. Ils étaient à la fois prisonniers de leur histoire et de leur langue.

Dans le cas du Cambodge s'ajoute une ironie tragique : la plupart des hauts responsables Khmers rouges parlaient français. Ils avaient fait des études en France... La francophonie, dans ce cas précis, s'est retrouvée du côté des bourreaux. N'est-ce pas dur à accepter ? Est-ce une plaie toujours ouverte ?

Vous avez absolument raison. La plupart des hauts responsables Khmers rouges ont été formés en France. C'est à Paris qu'ils sont devenus communistes. Faut-il y voir une responsabilité de la langue française ? Je ne le crois pas. J'en veux plus aux intellectuels parisiens qui, à l'époque, ont soutenu en masse « l'utopie » khmère rouge. Certes, la langue tue. Mais elle enrichit aussi. Elle protège. Elle permet de fuir. Elle permet de refaire sa vie, de se réinventer un avenir. Au Cambodge, le français n'a aucune raison d'être sur le banc des accusés. Ce sont les meurtriers qui ont commis ce génocide et ils s'exprimaient uniquement, à cette époque, en cambodgien...

La Côte d'Ivoire, premier pays africain au sous-sol pauvre à dépasser en richesses un pays d'Amérique hispanique.

Par **Ilyes Zouari**, président du CERMF (*Centre d'étude et de réflexion sur le Monde francophone*). Spécialiste du monde francophone, conférencier.
www.cermf.org info@cermf.org



Après avoir réussi l'exploit de dépasser le Ghana et le Nigeria, deux pays regorgeant de richesses naturelles, la Côte-d'Ivoire, pays francophone d'Afrique de l'Ouest, vient de dépasser le Nicaragua pour devenir le premier pays africain au sous-sol pauvre de l'histoire à devancer un pays d'Amérique hispanique.

Selon les statistiques récemment publiées par la Banque mondiale, le PIB par habitant de la Côte d'Ivoire s'établissait à 2 286 dollars fin 2019, soit un niveau désormais supérieur à celui du Nicaragua (1 913 dollars). Ce dernier avait, en fait, déjà été dépassé au cours de l'année 2018, mais ce n'est qu'après la récente mise à jour de la base de calcul du PIB de la Côte d'Ivoire (comme, avant elle, pour le Ghana et le Nigeria) que cette évolution a pu être mise en évidence.

Un évènement historique dû à une croissance record

La Côte d'Ivoire est donc aujourd'hui le seul pays africain au sous-sol pauvre à devancer en richesse un pays d'Amérique hispanique (hors très petits pays de taille négligeable et de moins de 1,5 million d'habitants, majoritairement insulaires et ne pouvant être pris en compte pour de pertinentes comparaisons). Ce pays de six millions d'habitants, situé en Amérique centrale et faisant partie des 18 pays du continent à avoir l'espagnol pour langue officielle, a par ailleurs une population aux deux tiers exclusivement ou majoritairement d'ascendance européenne. Ce qui fait de cette origine la principale des

origines présentes dans le pays, loin devant les racines amérindienne et africaine.

L'importante progression de la Côte d'Ivoire résulte de la très forte croissance que connaît le pays depuis plusieurs années. Sur la période de huit années allant de 2012 à 2019, période suffisamment longue pour pouvoir établir des comparaisons internationales (et hors micro-États, et plus précisément Nauru, pays insulaire du Pacifique sud ne comptant que 11 mille habitants et pour un territoire de seulement 21 km²), la Côte d'Ivoire a réalisé la plus forte croissance au monde dans la catégorie des pays ayant un PIB par habitant supérieur ou égal à 1 000 dollars, avec une croissance annuelle de 8,2 % en moyenne (6,9 % en 2019). Plus impressionnant encore, elle se classe deuxième toutes catégories confondues, pays très pauvres inclus, faisant ainsi mieux que 30 des 31 pays au monde qui avaient un PIB par habitant inférieur à 1 000 dollars début 2012. La Côte d'Ivoire n'est alors dépassée que par l'Éthiopie, qui a connu une croissance annuelle de 9,2 % en moyenne (8,3 % en 2018). Une performance qui résulte essentiellement du très faible niveau de développement de ce pays d'Afrique de l'Est, qui était le deuxième pays le plus pauvre au monde début 2012 et qui en demeure un des plus pauvres avec un PIB par habitant de seulement 857 dollars, fin 2019 (soit près de 2,7 fois moins que la Côte d'Ivoire). Sur cette même période de huit années, le Nicaragua a enregistré une croissance annuelle de 2,7 % en moyenne. [...]

Un pays particulièrement dynamique et en chantier

Les résultats de la Côte d'Ivoire s'expliquent par les profondes réformes réalisées par le pays afin d'améliorer le climat des affaires, ainsi que par une politique de développement tous azimuts et se matérialisant notamment par de nombreux chantiers d'envergure à travers le pays. Plusieurs mesures ont en effet été prises afin de faciliter et de sécuriser les investissements, en vue d'instaurer un environnement favorable à ces derniers : mise en place d'un nouveau code des investissements en 2012, d'un guichet unique de création d'entreprises, d'une plateforme d'échanges pour centraliser les appuis des partenaires au développement de l'environnement des affaires... Le tout assorti d'une assez faible pression fiscale, de l'ordre de 14 % du PIB au total pour l'année 2019 (cotisations de sécurité sociale incluses).

L'ensemble de ces mesures a ainsi permis à la Côte d'Ivoire de faire un bond considérable dans le classement international *Doing business*, publié chaque année par la Banque mondiale et relatif au climat des affaires, en passant de la 167^e place en 2012 à la 110^e pour l'année 2020. Dans ce classement, elle fait donc désormais largement mieux que le Nicaragua (142^e), le Nigeria (131^e), ou encore que l'Éthiopie, passée de la 111^e à la 159^e place sur la même période. Ce pays, où les répressions policières et les tensions interethniques ont fait plusieurs centaines de morts ces quelques dernières années, est d'ailleurs l'un des pays qui connaissent les plus fortes tensions sociales sur le continent, avec l'Afrique du Sud (où l'on compte plus de 15 000 homicides par an).

Cette importante progression de la Côte d'Ivoire s'accompagne également d'une remarquable maîtrise de l'inflation (comme dans l'ensemble de l'espace UEMOA), qui s'est située à seulement 0,8 % en moyenne annuelle sur la période de huit années allant de 2012 à 2019, selon les dernières données de la Banque mondiale. Un taux particulièrement bas, notamment en comparaison avec le Nicaragua (5,2 %), et plus encore avec le Ghana et Nigeria, dont les populations ont grandement souffert d'une inflation qui s'est établie à 11,9 % et à 11,6 % par an, en moyenne et respectivement, et ce malgré une croissance largement inférieure à celle de la Côte d'Ivoire. Ces deux pays souffrent d'ailleurs également d'une importante dollarisation de leur économie, la monnaie nationale étant souvent refusée et substituée par le dollar dans les échanges économiques quotidiens. Enfin, la Côte d'Ivoire n'oublie pas d'investir massivement dans l'éducation et la formation, dont les dépenses avaient atteint jusqu'à 27 % du budget national en 2017 (un des taux les plus élevés du continent). Sur les cinq dernières années, autant de classes ont d'ailleurs été ouvertes à travers le pays qu'au cours des vingt années précédentes. Une accélération qui s'explique, notamment, par la scolarisation rendue obligatoire à partir de la rentrée 2015 pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Au passage, il convient de rappeler que la maîtrise de l'inflation et la formation, deux éléments ayant une incidence certaine sur l'environnement des affaires, ne sont pas pris en compte par l'enquête annuelle *Doing business* de la Banque mondiale. Ce qui constitue une lacune fort regrettable et pénalisante pour le classement de la Côte d'Ivoire (tout comme le sont, dans un autre registre, les données servant à l'ONU de base de calcul pour l'indice de développement humain, mais qui sont en général relativement anciennes pour les pays en développement, et qui ne prennent donc pas en considération les toutes dernières évolutions économiques et sociales).

Cet environnement particulièrement favorable aux investissements que connaît aujourd'hui la Côte d'Ivoire s'accompagne d'une politique ambitieuse de développement et de grands chantiers, dans tous les domaines : routes, ponts, transports publics (comme le futur tramway d'Abidjan), centrales électriques, hôpitaux, réseau de télécommunications, industries de base... et ce, sans oublier l'agriculture qui continue à se développer, le pays étant même devenu récemment le premier producteur mondial de noix de cajou (en plus d'être déjà le premier producteur de cacao). Des noix de cajou qui sont d'ailleurs partiellement transformées par des machines de fabrication ivoirienne, grâce à une entreprise locale qui est la seule du type en Afrique subsaharienne. Pour leur part, les secteurs de la technologie et de l'informatique se développent eux aussi assez rapidement, notamment avec la multiplication des jeunes pousses (ou *start-up*), ou encore avec la construction d'une usine d'assemblage d'ordinateurs qui contribue à la réalisation du projet national « un citoyen, un ordinateur ». Une fabrication locale qui constitue une avancée rare sur le continent. Quant à l'électrification du pays, point d'une grande importance pour la réussite de toute politique de développement, le taux de couverture est passé de 33 % des localités ivoiriennes début

2012 à 73 % au mois de mai 2020. Et ce, avec une augmentation parallèle du taux d'accès à l'électricité, qui atteint désormais près de 90 % de la population du pays. Sur la même période, celui-ci a connu une progression d'environ 60 % de sa production d'électricité, devenant un des principaux exportateurs en la matière sur le continent (11 % de la production ivoirienne est actuellement exportée vers un total de six pays d'Afrique de l'Ouest).

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire commence enfin à s'intéresser au développement du secteur touristique, encore embryonnaire. Une situation totalement anormale pour un pays qui ne manque pas d'atouts en la matière, et que le monde doit enfin connaître et découvrir. À titre d'exemple, la quasi-intégralité de la population française (et donc également des autres populations occidentales) ignore l'existence même de la basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro, qui n'est autre que le plus grand édifice chrétien au monde, et quasi-réplique de la basilique Saint-Pierre de Rome. Une situation absurde qui résulte de la longue négligence dont a souffert le secteur du tourisme, contrairement à ce que l'on observe dans des pays comme le Kenya ou l'Afrique du Sud, ou encore la Tunisie et le Maroc, qui investissent depuis longtemps dans ce domaine qui contribue de manière importante à leur développement. Au passage, il convient de rappeler que la Côte d'Ivoire est un pays bien plus grand qu'on ne le pense, étant, par exemple, légèrement plus étendue que l'Italie et un tiers plus vaste que le Royaume-Uni, et non deux ou trois fois plus petite comme l'indique la majorité des cartes géographiques en circulation (y compris en Afrique). Des cartes qui dressent généralement une représentation terriblement déformée des continents, en réduisant considérablement la taille des pays du Sud.

La montée en puissance de l'Afrique subsaharienne francophone

Ces différents éléments font que la Côte d'Ivoire devrait continuer à connaître une croissance robuste dans les prochaines années, du moins une fois que la crise mondiale majeure liée à la Covid-19 sera passée (et dont les conséquences définitives pour l'année en cours, et pour l'ensemble du continent, ne peuvent encore être correctement estimées). La Côte d'Ivoire fait d'ailleurs partie de l'espace UEMOA, qui n'est autre que la plus vaste zone de forte croissance du continent, avec une hausse annuelle du PIB de 6,4 % en moyenne sur la période de huit années allant de 2012 à 2019. Un espace faisant lui-même partie de l'Afrique subsaharienne francophone, qui constitue globalement la zone la plus dynamique – et historiquement la plus stable – du continent, dont elle a enregistré en 2019 les meilleures performances économiques pour la sixième année consécutive et pour la septième fois en huit ans. Sur la période 2012-2019, la croissance annuelle de cet ensemble de 22 pays s'est ainsi établie à 4,4 % en moyenne (5 % hors cas très particulier de la Guinée équatoriale), contre 2,8 % pour le reste de l'Afrique subsaharienne.

Un dynamisme par ailleurs soutenu par une assez bonne maîtrise de la dette publique, les pays francophones n'étant qu'au nombre de deux

parmi les dix pays les plus endettés du continent (à savoir la Mauritanie et le Congo-Brazzaville, qui n'arrivent, respectivement, qu'à la 9^e et à la 10^e place début 2020, selon le FMI). Une maîtrise de la dette qui fait que l'Afrique francophone sera globalement mieux armée pour faire face à la présente crise économique internationale. Pour la Côte d'Ivoire, cette dette s'est établie à 38 % du PIB fin 2019 (après rebasage tardif du PIB), soit un niveau largement inférieur à celui de la grande majorité des pays développés, et un des taux les plus faibles du continent (par exemple, largement inférieur à ceux du Ghana, 63,8 %, et du Kenya, 61,6 %).

Par ailleurs, il est à noter qu'il n'y a désormais plus qu'un seul pays francophone parmi les cinq pays les plus pauvres du continent, tous situés en Afrique de l'Est (en l'occurrence le Burundi, avec quatre pays anglophones que sont le Soudan du Sud, devenu le pays le plus pauvre du monde, le Malawi, la Somalie et le Soudan). Enfin, il n'y a aujourd'hui plus aucun pays francophone dans les six dernières places du classement international relatif au climat des affaires de la Banque mondiale, désormais majoritairement occupées par des pays anglophones (en 2012, cinq des six derniers pays étaient francophones). Cette évolution globalement favorable de l'Afrique francophone n'était d'ailleurs pas aussi facilement prévisible il y a quelques décennies, au moment des indépendances. En effet, il convient de rappeler que le Royaume-Uni avait pris le contrôle des terres les plus fertiles du continent (le Ghana, le Nigeria – avec le delta du fleuve Niger et ses affluents, le Soudan et le Soudan su Sud – avec le Nil et ses affluents, la Tanzanie, le Zimbabwe...), ainsi que des territoires les plus riches en matières premières (les trois premiers pays producteurs d'or du continent que sont le Ghana, le Soudan et l'Afrique du Sud, longtemps premier producteur mondial en la matière, le premier producteur de pétrole qu'est le Nigeria devant l'Angola, ancienne colonie portugaise, le premier producteur de diamants qu'est le Botswana, ou encore le deuxième producteur de cuivre qu'est la Zambie). L'Afrique francophone a donc réussi son rattrapage par rapport au reste du continent, dont elle constitue même désormais la partie la plus prospère, globalement (ou la moins pauvre, selon la manière de voir les choses). Des pays comme le Mali et Bénin, qui ne font pourtant pas partie des pays les plus riches d'Afrique de l'Ouest, ont même un PIB par habitant supérieur à des pays comme l'Éthiopie ou le Rwanda, situés en Afrique de l'Est et bénéficiant étrangement d'une couverture médiatique exagérément favorable.

Le Honduras, l'Angola et la Tunisie en voie d'être dépassés

Selon les prévisions économiques internationales, et grâce à sa forte croissance, la Côte d'Ivoire devrait très rapidement dépasser à son tour un deuxième pays d'Amérique hispanique, à savoir le Honduras. Pays également situé en Amérique centrale, et comptant une population de 10 millions d'habitants, le Honduras affichait un PIB par habitant de 2 575 dollars à la fin de l'année 2019, et devrait continuer à connaître prochainement une croissance économique assez faible (2,7 % en

2019). La Côte d'Ivoire devrait ensuite réussir l'exploit de devancer un troisième pays très riche en matières premières, à savoir l'Angola. Ancienne colonie portugaise, ce pays de 32 millions d'habitants est en effet le deuxième producteur africain de pétrole, après le Nigeria, et disposait d'une richesse par habitant de 2 974 dollars fin 2019. Mais à l'instar du Nigeria, ce pays connaît un déclin économique depuis plusieurs années, avec en moyenne une croissance annuelle négative de -1 % sur la période de cinq années allant de 2015 à 2019 (et seulement 1,2 % pour le Nigeria), soit un taux largement inférieur au taux de croissance démographique du pays (3,3 % en moyenne sur la même période). Une évolution qui s'est notamment traduite par une baisse de 85 % de la valeur de la monnaie nationale par rapport au dollar depuis 2014 (près de 60 % pour le Nigeria) et qui devrait se poursuivre pendant les quelques prochaines années, au moins, selon les prévisions en la matière et comme pour le Nigeria. En effet, l'Angola et le Nigeria connaissent une tendance à la baisse de leur production pétrolière, et ne sont pas parvenus à diversifier leur économie et leurs exportations, qui reposent toujours presque uniquement sur les hydrocarbures (environ 94 % pour le Nigeria et 98 % pour l'Angola).

Après le Honduras et l'Angola, entre autres, la Côte d'Ivoire, qui, au passage, devance déjà non moins de 12 pays asiatiques (comme la Birmanie, le Cambodge, le Pakistan ou encore l'Ouzbékistan), devrait dépasser à moyen terme la Tunisie et devenir ainsi le premier pays d'Afrique noire au sous-sol pauvre à dépasser dans l'histoire un pays d'Afrique du Nord. Après avoir été longtemps un modèle de réussite économique et de développement pour l'ensemble du continent, la Tunisie, peuplée de 12 millions d'habitants, connaît hélas une très faible croissance depuis sa révolution de janvier 2011, et qui a même été la plus faible de toute l'Afrique du Nord sur la période 2012-2019 (seulement 2,2 % en moyenne annuelle). Avec une richesse par habitant s'établissant à 3 317 dollars fin 2019, le pays devrait d'ailleurs devenir assez rapidement le pays le plus pauvre de cette partie du continent, se faisant d'abord devancer par le Maroc (3 204 dollars fin 2019), puis par l'Égypte (3 020 dollars).

Même faiblement pourvus en richesses naturelles, les pays d'Afrique noire sont donc parfaitement capables de dépasser en prospérité des pays ayant une population majoritairement d'origine européenne ou nord-africaine. Et le peuple ivoirien peut donc être considéré comme le premier à en avoir fait l'éclatante démonstration.

Brèves

NDLR : Les deux brèves qui suivent marquent deux mouvements différents, mais convergents, qui sont importants pour la mise à la disposition des francophones du monde du vocabulaire français nécessaire à la compréhension et à la maîtrise linguistique de la modernité. L'initiative du ministère de la Culture consiste à rassembler tout le vocabulaire français offert à l'usage dans toutes les communautés francophones. Celle de Google Translate utilise les derniers progrès accomplis dans la traduction automatique. Constants, de plus en plus rapides et prometteurs, ces

progrès laissent espérer la fin plus trop éloignée de l'obligation généralisée d'apprendre et surtout d'employer une « langue commune, voire « langue unique », facteur trop fécond de « pensée unique » (Claude Hagège). **Albert Salon**

Le ministère de la Culture lance son dictionnaire en ligne

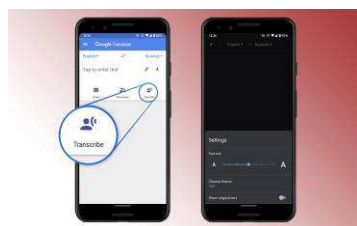
La lettre de l'Audiovisuel

À l'occasion de la Semaine de la langue française et de la francophonie, le ministère de la Culture va lancer un dictionnaire contenant 400 000 termes et expressions francophones. La langue française sera mise à l'honneur durant toute une semaine, **du 14 au 22 mars 2021**.

Google Translate est maintenant capable de transcrire vos conversations en temps réel

par **Bruno Mathieu**

Google vient d'ajouter à son application de traduction une fonctionnalité qui devrait ravir celles et ceux qui assistent régulièrement à des conférences dans une autre langue. Google Translate est désormais capable de transcrire des conversations ou de longs discours en temps réel. (18/3/2020)



Jusqu'à présent, il était déjà possible de parler et faire en sorte que **Google Translate** transcrive vos paroles. Néanmoins, cette fonctionnalité n'était pas adaptée aux discussions longues, aux conférences, etc. La mise à jour de l'application dispose désormais d'un **module spécifique dédié à la traduction et la transcription de tous vos dialogues en temps réel**. Et l'autre bonne nouvelle, c'est que cette nouvelle fonctionnalité est désormais **disponible dans les 8 langues suivantes : français, anglais, allemand, espagnol, hindi, portugais, russe et thaï**.

Comment activer la transcription en temps réel dans Google Translate ?

Pour accéder à cette nouvelle fonctionnalité, rien de plus simple. En premier lieu, assurez-vous de disposer de la **dernière version** de Google Translate pour Android (l'application est appelée Google Traduction dans sa version française). Il se peut que la mise à jour la plus récente n'apparaisse pas encore sur votre compte, Google ayant prévu de la déployer au fur et à mesure d'ici la fin de la semaine. Depuis l'écran d'accueil de l'application, sélectionnez la langue de départ, et celle d'arrivée. Pressez ensuite le **bouton de transcription et parlez**. La traduction apparaît alors immédiatement, quelle que soit la longueur de l'énoncé et les conditions parfois difficiles dans lesquelles se tient le discours.

Google ne compte pas s'arrêter pas en si bon chemin. « Nous continuerons à rendre disponibles les traductions orales dans diverses situations », déclare Sami Iqram, chef de produit Google Translate, dans un communiqué. » Pour l'instant, la fonction de transcription fonctionnera mieux **dans un environnement calme avec une seule personne parlant à la fois**. Dans d'autres situations, l'application fera de son mieux pour fournir l'essentiel de ce qui est dit. » La fonctionnalité est pour l'instant réservée à Android, mais devrait être prochainement accessible aux utilisateurs d'iPhone. Google n'a pas encore communiqué de date de disponibilité sur iOS.

De: "**Thierry Saladin**" <thierry_saladin@yahoo.fr>

À: "**DLF en Pays de Savoie**, Défense de la Langue Française"

On vient de créer le **Comité analyse recherche et expertise (Care)**, qui réunit 12 chercheurs et médecins pour conseiller le gouvernement sur les traitements et les tests contre le coronavirus, a indiqué la présidence.

Admettons. Mais tout le monde prononce déjà ce fameux **Care** exactement comme la capitale égyptienne. Le Caire Et, bien évidemment, pas comme un quart de vin. Bien à vous tous. Thierry Saladin.

Réponse du chercheur **Nicolas Bacaër**, membre d'*ALF* :

Oui, j'ai entendu sur France Info deux journalistes en discuter et en conclure que c'est volontairement qu'on avait choisi ce nom pour que l'abréviation sonne angloïde avec un rapport à la santé. Quoique débile, c'est une pratique fort répandue chez les scientifiques français. Exemple : vous déposez à l'Agence Nationale de la Recherche un projet, disons "Tandem à trois terminaux à HÉtérojonction sur cellule solaire Silicium à contacts interdigitéS en face arrière". Vous cherchez un acronyme : trouvez des lettres pour former un mot angloïde. Résultat : "THESIS" (en majuscules).



De nombreux visiteurs au *Forum des Associations 2020*, qui s'est tenu Place Daumesnil, le 5 septembre dernier. ALF y était. Retour d'un de nos administrateurs actifs...



« De nombreux visiteurs, pas d'adhésion, mais un écœurement doublé de pessimisme chez de nombreuses personnes... Les bulletins, autocollants, sont partis en nombre durant toute la journée. Pas moins d'une moyenne de 10 à 15 visiteurs par heure. Les discussions sont allées bon train...

J'en ai profité pour développer les différentes actions menées par nos associations. En tout état de cause, l'attachement à notre belle langue française se maintient chez nos compatriotes. Il faut souligner la disparition récente de nos amis Jean Raspail et Michael Lonsdale, fervents pratiquants de la langue de Molière. Quand des français dignes de ce nom disparaissent, c'est une perte pour nos rangs, nos sympathisants et nos adhérents ! » **Lionel Cudenec**

Courrier des lecteurs

Le français pourrait-il supplanter l'anglais dans les institutions de l'UE ?

NDLR : Voici un échange intéressant (31/8) entre deux militants du français, membres d'ALF et responsables d'autres associations. M. De Poli écrit à Télérama pour dénoncer un scandaleux emploi de l'anglais dans un long titre d'article. Et M. Georges Gastaud, président de COURRIEL, lui répond :

Daniel De Poli :

Je me permets de vous écrire, car j'ai été scandalisé par le titre *Why your kids are NULS* (sic). En effet, ce titre est révélateur d'une grande ignorance, car il est totalement ridicule de fustiger les jeunes Français pour l'ignorance d'une langue qui ne sera bientôt même plus une langue officielle

de l'Union européenne. En effet, l'anglais va subir une perte de poids géopolitique terrible en Europe et perdre complètement son image de langue véhiculaire officielle de l'Europe, vu qu'elle disparaîtra des institutions européennes. Car l'Irlande a choisi l'irlandais comme langue de communication avec l'UE (plus de cent traducteurs ont été recrutés en octobre 2018 à cet effet) et Malte le maltais. Seule la Grande-Bretagne a choisi l'anglais. Cela signifie que lorsque ce pays sortira de l'UE, l'anglais perdra automatiquement son officialité, et ceci au regard des articles 3 et 8 du règlement n° 1/1958, qui mentionnent clairement qu'un pays ne peut avoir qu'une seule langue de communication avec l'UE (voir fichier joint). Cette disparition est d'autant plus logique que, dans la nouvelle Union européenne qui naîtra cette année, le poids géopolitique de l'anglais sera quasiment nul. Il ne sera plus la langue de communication d'aucun pays et ne sera parlé en tant que langue maternelle que par cinq millions d'habitants (les Irlandais). Il aura ainsi moins de locuteurs de langue maternelle que le hongrois ou le slovaque et a donc vocation à disparaître. Et le français est très bien placé pour reprendre le flambeau, vu que 80 % des employés de la Commission européenne connaissent déjà cette langue. Ainsi, la disparition de l'anglais profitera fortement au français, qui deviendra mécaniquement la langue véhiculaire au sein des institutions européennes, et par ricochet celle des Européens, car les trois capitales de l'Europe (Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg) sont francophones et la majorité des pays de l'UE fait partie de l'Organisation internationale de la Francophonie ou veut en faire partie. Voir la jolie carte suivante

https://www.francophonie.org/IMG/pdf/carte_oif_autour_du_monde_380_270mm.pdf

L'enseignement du français va ainsi fortement se développer en Europe et, par ricochet, dans les zones limitrophes de l'Europe. L'anglais, quant à lui, sera définitivement marginalisé en Europe, tant par le retrait de France de l'UE que par la politique isolationniste de M. Trump. Le retour en force du français va également reposer sur les deux éléments géopolitiques suivants :

- 1) Le nombre de locuteurs du français dans le monde ne cesse d'augmenter et atteindra 700 millions en 2050, entre autres du fait de la démographie africaine et des progrès de la scolarisation. Peu de gens savent, par exemple, que le pays francophone le plus peuplé au monde n'est plus la France, mais la République démocratique du Congo, avec 85 millions d'habitants (180 millions en 2050).

- 2) Selon l'Institut de conjoncture économique allemand de Cologne, la France supplantera l'Allemagne sur le plan économique au plus tard en 2035, grâce à sa croissance démographique. Cette enquête montre également que la population française devrait atteindre la barre des 78,9 millions d'habitants à l'horizon 2050, alors que celle de l'Allemagne ne dépassera pas 71,4 millions d'habitants :

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARCH-LIN25027parisnenilr0.xml/>

De même, quel message envoie-t-on aux Européens en employant la langue du Royaume-Uni ? Que l'Union européenne doit dorénavant être considérée comme une colonie de ce pays ou des États-Unis d'Amérique ? Cette pratique est déplorable et doit cesser, d'autant plus que l'hégémonie actuelle de l'anglais en Europe (confortée, malheureusement, par la Commission) fait perdre des milliards d'euros aux pays de l'UE et rapporte en retour dix milliards d'euros par an au Royaume-Uni. Voir l'entretien du professeur François Grin :

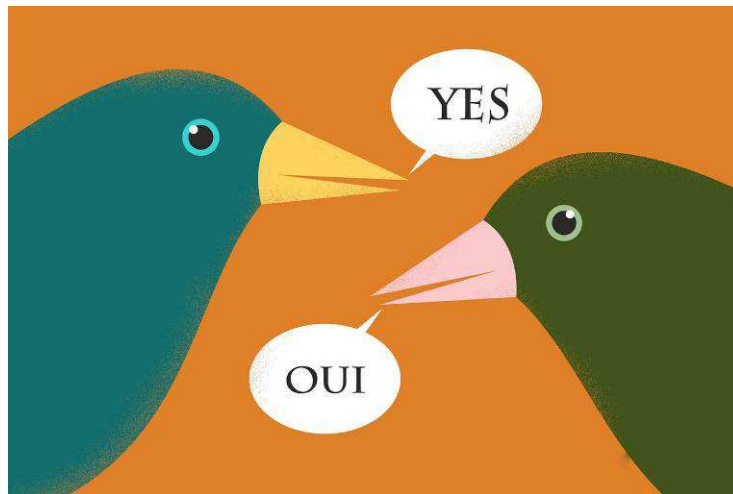
<https://www.letemps.ch/societe/2005/06/22/anglais-mauvaise-solution>

Ces dix milliards, ce serait bien que ce soit la France qui les reçoive à l'avenir.

Georges Gastaud lui répond :

Bravo pour votre courrier même si vous avez certainement compris qu'en réalité, les oligarques qui font la loi dans l'UE vont au contraire jouer leur va-tout en proposant que l'anglais devienne la langue officielle de l'UE, précisément (quel sophisme grossier !) en alléguant que, n'étant plus

la langue officielle d'aucun État, l'anglais est « langue neutre » et peut donc devenir la langue véhiculaire de tous. Je sais que c'est odieux et ridicule, mais vous savez ce que dit tel Tonton flingueur sur « ceux qui osent tout »... Les eurocrates ne sont certes pas des « cons », mais ils savent faire l'âne pour avoir du son... et nous couper la langue. Mais je répète que, tactiquement, vous avez bien fait de répondre comme vous l'avez fait. **G. G.**



De : **Athena**

Envoyé : mardi 10 mars 2020

À : HR-BXL-AIDE-PENSIONNES@ec.europa.eu

Objet : **Basta con l'inglese !!!**

Moi, je ne veux pas **cliquer** pour avoir accès aux langues légales et légitimes de l'Union Européenne. Je veux tout simplement que l'anglais soit supprimé parce que, avec le départ du Royaume-Uni, il n'est plus une langue officielle de l'UE et n'a plus aucune place et aucune légalité au sein de ses Services. Nous en avons assez de cette prostitution à la langue et à la culture anglo-américaine qui détruit l'Europe, sa culture, ses valeurs, ses traditions, son éclectisme, son modèle social, son humanité, son harmonie dans la diversité.

Basta con l'inglese !!!

NDLR : De Anna Maria Campogrande, Italienne, ancien haut fonctionnaire de la Commission européenne, présidente de l'association Athena dont le siège est à Luxembourg et qui lutte pour la diversité linguistique et culturelle de l'Europe, notamment pour les langues italienne et française. A. S.

Il Regno Unito, unico Stato Membro che aveva l'inglese come lingua ufficiale, ha lasciato l'UE e l'inglese non ha più alcun diritto di essere utilizzato nell'ambito dei Servizi delle istituzioni europee.

Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne ! Puisqu'il était le seul État Membre qui avait l'anglais comme langue officielle, à présent, l'anglais n'est plus langue de l'UE !!! Arrêtez de nous rendre esclaves de cette langue et de sa culture (USA), qui ne nous appartient pas et qui dévaste l'Europe.

Anna Maria Campogrande

NDLR : Un de nos membres écrit au médiateur du journal *Le Monde*.

Bonjour, le titre du *Monde* concernant le jour du déconfinement, c'est le *D Day*...

Votre journal est envahi par l'anglo américain à un point incroyable. Alors ma question est simple : à part le parisianisme teinté de snobisme et de panurgisme, qu'est ce qui peut expliquer le mépris des journalistes du *Monde* pour leur propre langue dont, j'imagine qu'ils ne connaissent plus l'histoire ni la richesse. Voulant faire chic lors des dîners en ville, ils affectionnent d'utiliser au moins un mot de la langue des maîtres à tout propos et hors de propos. Cet à-plat-ventrisme est insupportable, d'autant plus pour un journal qui affecte d'être critique, certes timide compte tenu de son actionnariat, de l'idéologie néolibérale portée par l'anglo-américain. Je ne ressens pas ce parisianisme quand je lis un journal comme *La Croix* que je vais finir par préférer au *Monde*, nonobstant les pages consacrées à la religion. En outre puisque les journalistes du *Monde* rêvent de parler l'anglo-américain, rien de plus simple : il faut aller vivre en Angleterre ou encore mieux aux États-Unis. À propos, en espagnol, jour J se dit *El Dia D*. Essayez une autre langue que l'anglo-américain la prochaine fois. Cordialement.

Patrick Prioleaud



M. Alain Borer, écrivain, essayiste *De quel amour blessée* (Gallimard 2019, sur la langue française, membre d'ALF et du Haut conseil de la Langue française et de la Francophonie) écrit à M. Jack Lang, ancien ministre de la Culture du président Mitterrand, plus soucieux de « rester dans le vent » que de servir le français. A. S.

Monsieur le ministre et cher **Jack Lang**,

C'est beaucoup de recevoir par « email » la « newsletter » annonçant le « summerclub » sur le « rooftop »... : nous sommes nombreux à compter sur vous, à qui la Culture doit tant pour combattre cette déferlante décultrée pour faire cesser la singerie de la langue du maître que vous savez analyser pour ce qu'elle est : une forme d'autocolonisation. Je vous remercie de votre attention et vous assure de mon respect inconditionnel. Amicalement,

Alain Borer

Parutions signalées



L'histoire de la langue française* (un vrai roman),

de **Jean Pruvost**, Mots et Caetera, *Le Figaro littéraire* 2020

Jean Pruvost, professeur émérite, collectionneur et auteur de dictionnaires, prix Émile Littré, Grande Médaille de la francophonie de l'Académie, ajoute ici à ses nombreux ouvrages sur les mots, une histoire de la langue fidèle à la fois à sa belle érudition et à son souci de vulgarisation distinguée. Son livre, d'une élégante simplicité, nous fait défiler allègrement, dans un français limpide, les diverses étapes de cette histoire. L'auteur a voulu la présenter comme « un vrai roman ». Je suis tenté de préciser : « roman national ».

Cet ouvrage mériterait en effet de connaître une très grande diffusion si une nouvelle édition y donnait une place plus grande à l'étranger en général. Certes, les invasions, les influences latine, germanique, arabe, italienne, bien évidemment anglaise et nord-américaine, sont dûment traitées. Mais les évolutions du français dans ses autres berceaux (Belgique, Suisse) ou rameaux (Québec, Acadie, etc.) mériteraient plus que des mentions très rapides. De même l'apport des anciennes colonies d'Afrique. Tout un vocabulaire et des tournures en provenant mériteraient considération. Un dictionnaire vraiment universel du français est nécessaire, développant celui de l'*AUPELF-UREF* qu'Hachette a publié en 1995 sous la direction de Michel Guillou.

Les apports langagiers de l'immigration non européenne en France pourraient être complétés par leurs autres incidences sur le français populaire : ses accents, rythme, ligne mélodique.

Enfin l'auteur, à la fin, non de l'histoire, mais du livre, traite du contact-confrontation avec l'anglo-américain trop dans le registre « Cela s'arrangera bien comme toujours... ». L'excès des emprunts de mots, d'expression, lui paraît certes regrettable. Mais il laisse de côté l'aspect de guerre des langues, c'est-à-dire la volonté – la politique – d'imposition de l'anglais pour tenter de remplacer le français complètement, à terme. Certes non nouvelle de la part de nos amis-ennemis, cette guerre trouve, depuis 1974, un soutien français de plus en plus évident chez toutes celles de nos élites que feu Michel Serres appelait « les collabos de la pub et du fric ».

Jean Pruvost nous affirme que la France est l'un des pays qui « résistent » le mieux au rouleau compresseur. Il met en avant, à cet égard, les cinq principales institutions officielles de protection et promotion de la langue française en France : Académie française, Constitution, loi Toubon, DGLFLF, commissions de terminologie. Or, l'édition future devrait traiter aussi des associations de promotion du français. *DLF*, dont l'auteur est vice-président, et *ALF*, ne sont qu'évoquées, comme anecdotiques. Or, la vérité historique oblige à dire que quatre de ces cinq institutions officielles ont été créées sur la forte pression des associations, maintenant groupées en synergie pour aiguillonner les politiques. Nous tenons à la disposition des historiens la note d'histoire qu'elles ont rédigée avec soin sur ce sujet occulté. **Albert Salon**

La Story* de la langue française, par Jean Pruvost (Éditions Tallandier)



NDLR : *story

NDLR : La recension ci-dessous est due à M. Bruno Dewaele, chroniqueur langagier à La Voix du Nord. Il fut champion du monde d'orthographe. Il est membre à la fois d'ALF et du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF), créé le 18 juin 2020.
Albert Salon

D'où sort l'e-mail ? « Béni soit qui malle y pense ! »

Un ouvrage sur la langue qui se réclame de *La Voix du Nord* ne saurait être tout à fait mauvais. Quand de surcroît il est signé Jean Pruvost, l'un des meilleurs spécialistes du sujet, le doute n'est plus même permis. L'ouvrage en question, *La Story de la langue française*, se propose, avec un zeste bienvenu de provocation, d'établir « ce que le français doit à l'anglais et vice versa ». Trois cent cinquante pages d'érudition et d'humour mêlés, bien propres à dédramatiser le traditionnel contentieux entre rosbifs et mangeurs de grenouilles. Mais nous vous laissons découvrir ce qu'il vaut mieux ne point déflorer (en voilà un que nous préférons à *divulgâcher*, ce dernier mît-il nos linguistes en pâmoison) pour nous concentrer sur la seule mise en bouche qu'évoque notre chapeau. Non sans émotion, l'auteur s'y souvient des vacances passées chez sa grand-mère, en particulier de la malle (« *c'est ainsi qu'on appelait avec ou sans majuscule le ferry-boat reliant Folkestone à Boulogne-sur-Mer* ») qui dégorgeait chaque jour son contingent de voitures remplies à ras bord de « monstères d'Angliches ».

La chose ne doit pas étonner : de même que le *paquebot* fut à l'origine un *packet-boat*, soit un « bâtiment qui passe et repasse pour porter les lettres », cette malle fut un « navire qui assurait un courrier régulier », en digne descendante de la malle-poste transportant les dépêches et accueillant à l'occasion quelques voyageurs.

Au-delà, donc, du plaisir nostalgique (et pour nous flatteur) d'évoquer l'aïeule occupée à lire votre journal préféré, l'occasion d'un rapprochement inattendu entre ladite *malle* et cet *e-mail* qui a fait couler tant d'encre et de fiel. La polémique eût peut-être été moins vive si l'on s'était rappelé que la malle fut française quelque trois cents ans avant que *mail*, sous son influence, ne devînt anglais ! C'est qu'en matière d'étymologie, un prêté est souvent suivi d'un rendu... On se consolera moins aisément de la mise au rancart de notre *mail* à nous (celui, vous savez, qui

rime avec la seule moutarde qui m'aïlle). Cette promenade bordée d'arbres, ainsi nommée parce qu'elle ressemblait à un terrain de croquet peuplé de... maillets, ne survit plus guère que dans un titre d'Anatole France, *L'Orme du mail*. (*)

À éviter aujourd'hui dans une liste de bac, si l'on ne veut pas, susurre Jean Pruvost, entendre ce *mail*-là prononcé à l'anglaise !

(*) Il semble en revanche revenir en force, et *Le Petit Larousse* s'en fait l'écho, au sens de « voie piétonne dans un centre d'activités commerciales ou tertiaires, incluant éventuellement un ensemble résidentiel ». Là encore, le *mall* anglo-américain n'est pas loin !

Commentaires

Ce *mail*, j'ai dû le mettre au rancart en quittant La Rochelle, mais il doit toujours y border la mer pour le plaisir des passants et des privilégiés qui l'ont sous leurs fenêtres. Écrit par *Passant*, le 13/9/2020.

Pour avoir vécu à Orléans, je sais qu'il subsiste encore cette désignation pour un ensemble d'avenues qui sont officiellement dénommées "boulevards". À l'oral, c'est ainsi que les Orléanais les identifient : c'est *le mail*. Écrit par *Daglams*, le 13/9/2020.

« Du franglais au volapük ou Le perroquet aztèque », de Gérard Cartier

NDLR : Ingénieur, membre du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF), chez Obsidiane, Les Placets invectifs, 2020.

Au terme de son cheminement *Du franglais au Volapük*, Gérard Cartier, ingénieur, poète et essayiste, en arrive au *Perroquet aztèque* qui, au bout de sa lignée d'ancêtres, reste, selon Hergé, le seul être vivant capable de faire entendre les imprécations du chevalier de Hadoque du temps de Louis XIV. Destin de tout le français dans un siècle ou deux ? L'écrivain rimbaldien Alain Borer, que notre auteur cite volontiers, se pose, en termes raciniens, la même question de la pérennité du français, dans le titre et le corps de son remarquable ouvrage de 2014 (Gallimard) : (« Ariane, ma sœur,) *De quel amour blessée* (vous mourûtes au bord où vous fûtes laissée). Lamentation familière des romantiques et de Hubert Robert sur les ruines de Rome, sur les civilisations hélas mortelles, jusqu'aux plus brillantes, telle la française ?

Ces deux livres de même inspiration, riches d'enseignements sur la nature, les ressorts profonds et les évolutions de notre langue, donnant – accessoirement, mais utilement – les équivalents français de moult anglicismes, dénoncent certes, comme d'autres avant eux, la volonté de nos amis-ennemis anglo-saxons, de substituer l'anglo-américain, un globiche, à d'autres langues, y compris aux grandes de civilisation, dont la nôtre. « Gavage à l'anglais », « grand décervelage » par étouffement des autres pensées, crime contre la civilisation. Ils dénoncent surtout le renoncement, le désamour, parfois la honte, le simple « délaissement » par snobisme, fatigue séculaire, menant à la « servitude volontaire », de trop de nos élites, médias, milieux divers.

Mais l'intérêt éminent de ces livres est aussi dans l'émergence d'un mouvement nouveau, jalonné par d'autres parutions récentes, de Résistance active qui nourrit l'espoir d'un sursaut salvateur, d'un possible retournement. Leurs auteurs sont d'ailleurs, comme d'autres, tous deux membres du *Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF)*, qui vise à porter à un niveau très supérieur l'action des associations en synergie qui ont porté sa création.

Ainsi, Gérard Cartier va jusqu'à appeler de ses vœux la formation de groupes de jeunes, résistant à la manière de leur âge, voire d'un « Front de Libération ». Espoir ?

Albert Salon

